

Saint - Nicolas

La Saint-Nicolas se fête le 6 décembre.

La tradition veut que dans certaines régions (Belgique, Pays-Bas, Nord et Est de la France), Saint-Nicolas, monté sur un âne ou un cheval et le Père Fouettard visitent les maisons où il y a des enfants.

Le Saint bénit l'assemblée et distribue des friandises tandis que le Père Fouettard fouine dans la pièce, menaçant avec ses baguettes les enfants qui n'ont pas été sages.

La nuit, Saint-Nicolas dépose des cadeaux dans les souliers placés près de la porte ou de la cheminée (*tient, ça me rappelle un autre monsieur, tout de rouge vêtu, qui dans nos régions passe un peu plus tard !!!*), et prend pour sa monture le foin ou les carottes mis là à cette intention.

Des légendes variées enjolivent la vie de Nicolas. Dans une chanson populaire, Saint-Nicolas aurait ressuscité des enfants découpés et mis au saloir par un méchant boucher (*Ah ! le monstre...*).

Aujourd'hui, Saint-Nicolas est le patron des enfants, des écoliers, mais aussi des marins et des marchands.

Et que reste t-il de la tradition dans notre région ? Un vaste déballage de vêtements et d'objets divers dans les rues du centre ville un dimanche après-midi.

Dans un passé pas si lointain, il me semble que les enfants n'avaient pas classe ce jour là.

Sylvie MAUPOU

ÇA SE PASSERA

Le 4 décembre aura lieu notre 2ème Assemblée Générale.

Celle-ci se tiendra à partir de 20 h 30 dans la salle de la résidence Abbé Grégoire (à 100 m du CRJS) et non dans la salle du CRJS comme annoncé précédemment.

Cette réunion est une occasion unique offerte à tous pour s'exprimer, s'expliquer à propos des actions menées par l'Amicale.

Ce sera également le moment de renouveler le tiers sortant du Conseil d'Administration. Quatre postes sont à pourvoir (président, trésorier adjoint, deux membres du CA). Si vous vous sentez quelque peu concernés par l'Amicale et par la vie de votre quartier, n'hésitez pas à faire acte de candidature, au moins en tant que membre du CA. Il n'y a rien de difficile dans une association, vous faites partie d'une équipe, et c'est un formidable facteur d'enrichissement humain.

Une association ne peut perdurer que par un renouvellement régulier des membres et des idées.

Attention, pour faire acte de candidature ou participer au vote, il convient d'être adhérent depuis au moins 6 mois, c'est à dire depuis le 4 juin 1998. Alors, vérifiez que vous êtes bien à jour de vos cotisations.

Le verre de l'Amitié viendra clore les débats.

Le 5 décembre à partir de 14 h Concours de belote en principe toujours dans la salle du club house de rugby. Nous vous en dirons plus prochainement.

Le 12 décembre LA BOUM DE NOEL

Pour la 2e année, l'Association du Quartier organise une boum de Noël destinée aux enfants et aux adolescents entre 5 et 15 ans.

La Boum aura lieu dans la salle du Club House de rugby à partir de 14 Heures.

Si des enfants et quelques adultes souhaitent participer à la décoration de la salle, ils seront les bienvenus dès 10 heures le samedi matin.

Bien-sûr, comme l'an passé, nous sollicitons toutes les bonnes volontés, pour réaliser des décorations et des pâtisseries maisons.

Nous sommes également à la recherche de clowns et de musiciens qui pourraient animer une partie de l'après-midi.

Pour plus de renseignements, contacter Christine Baert au 02.54.43.30.77.

Vivement Noël !

Le 24 janvier à l'occasion des Rois, aura lieu notre 2ème après-midi récréatif. Retenez dès à présent cette date pour jouer en famille (cartes, dés, scrabble, etc...) et déguster la traditionnelle galette.